



Habitats d'intérêt communautaire concernés	- Tous les habitats
Espèces d'intérêt communautaire concernées	- Toutes les espèces marines et terrestres
Secteur concerné	L'intégralité du site Natura 2000

### Lien avec les objectifs opérationnels et les autres mesures

#### Objectifs opérationnels :

- Sensibiliser et améliorer en continu la connaissance des acteurs et usagers concernant les enjeux écologiques du site et les solutions pour les protéger

#### Mesures :

-

### Contexte et problématiques

L'éducation à l'environnement est une éducation civique qui a pour but "d'amener les individus et les collectivités à saisir la complexité de l'environnement tant naturel que créé par l'homme, complexité due par l'interactivité de ses aspects biologiques, physiques, sociaux, économiques et culturels". Cette éducation à l'environnement vise aussi "à acquérir les connaissances, les valeurs, les comportements et les compétences pratiques nécessaires pour participer de façon responsable et efficace à la prévention, à la solution des problèmes de l'environnement, et à la gestion de la qualité de l'environnement". Au sein du Syndicat mixte du Grand Site de France Cap d'Erquy – Cap Fréhel, un pôle animation réalise chaque année de nombreuses actions d'éducation à l'environnement que ce soit pour le grand public ou pour les scolaires.

Le réseau d'éducation à l'environnement breton (REEB) met en relation les acteurs d'éducation à l'environnement et met à disposition des ressources en ligne.

Une « aire marine éducative » (AME) est une zone maritime littorale de petite taille qui est gérée de manière participative par les élèves de cycle 3 et 4 suivants des principes définis par une charte. Elle constitue un projet pédagogique et écocitoyen de connaissance et de protection du milieu marin par de jeunes publics. La classe est ainsi placée au sein d'une dynamique territoriale faisant appel à l'expertise de l'école et de la commune concernée, mais aussi d'associations d'usagers ou de protection de l'environnement. Inspirées des AME, les « aires terrestres éducatives » (ATE) confient la gestion participative à des élèves d'un petit bout de zone humide, forêt, rivière, etc. L'objectif est le même : **sensibiliser le jeune public à la protection du territoire.**

L'enjeu principal identifié pour assurer le développement du projet tout en maintenant la qualité du label est la mise en place d'une gouvernance territorialisée et la formation des acteurs concernés. Un des enjeux est aussi de renforcer les liens entre le site Natura 2000 et les aires éducatives afin de garantir une prise en compte mutuelle de leurs objectifs.

Dans les écoles primaires, les aires marines éducatives sont un outil existant d'éducation à l'environnement marin. Dans les classes supérieures, différents moyens pédagogiques peuvent être déployés pour introduire et renforcer les notions d'éducation à l'environnement.

L'objectif de cette mesure est d'accompagner les acteurs du territoire pour faciliter le déploiement et la pérennité des aires marines éducatives et des projets d'éducation à l'environnement en collège, lycée et classes supérieures.

### Description des sous-actions

➤ **CS5.1 – Accompagnement, participation et encouragement des projets d'éducation à l'environnement sur le territoire**

- Mener une réflexion / un recensement des besoins avec les structures accueillant de jeunes enfants : centres de loisirs, écoles nautiques, centres équestres, etc. ; si besoin, mise à disposition d'un contenu technique, accompagnement de la production de supports et discours pédagogiques, voire intervention de l'animateur Natura 2000 lors d'animations relatives à l'environnement ;
- Encourager et accompagner l'organisation d'événements à l'échelle du site Natura 2000 ;
- Participer aux réunions d'échanges du réseau d'éducation à l'environnement : se tenir informé des projets en cours, de l'évolution des contenus et des outils pédagogiques ; faire le lien entre les acteurs locaux (scolaires, professionnels du tourisme) et le réseau d'éducation à l'environnement.

➤ **CS5.2 – Création d'un groupe d'informations sur les AME et les ATE**

- Les acteurs potentiellement concernés et intéressés par les démarches d'aires marines/terrestres éducatives sont rencontrés et mis en relation. Le groupe d'informations vise à partager les modes de mise en place de ces aires éducatives, faciliter les prises de contact et accompagner les démarches administratives.
- L'animateur Natura 2000 au sein de l'OFB pourra s'appuyer sur le réseau interne OFB pour transmettre les informations sur la mise en place et l'accompagnement au quotidien d'une aire marine éducative. Il apportera aussi aux différents acteurs les connaissances sur les enjeux et les objectifs du site Natura 2000.

➤ **CS5.3 – Suivi et participation aux AME/ATE**

- Le gestionnaire du site Natura 2000 fait le lien entre le comité de pilotage du site Natura 2000 et l'organe de gouvernance de l'AME/ATE. Il apporte les informations nécessaires et peut intervenir dans les écoles pour présenter le site et ses enjeux.

### Modalités de mise en œuvre

Sous-action	Maître(s) d'ouvrage potentiel(s)	Partenaires potentiels
CS5.1	Opérateur local : Syndicat mixte du Grand Site Cap d'Erquy – Cap Fréhel, OFB	Structures d'éducation à l'environnement, organismes scolaires (écoles, collèges, lycées), équipe AME OFB, communes, collectivités, associations naturalistes, REEB
CS5.2		
CS5.3		

### Indicateurs de réalisation

- Nombre de projets d'éducation à l'environnement soutenus et/ou animés
- Accompagnement d'AME/ATE
- Temps affecté à la mesure et taux de réalisation

### Coût estimé et financement prévisionnel

- Temps d'animation Natura 2000 (conventions État/FEADER) et Temps agents
- Financement :  
. Etat/ Europe (Natura 2000).

### Références

Fiche action du document stratégique de façade : AT-02 Développer le réseau des aires marines éducatives

Réseau d'éducation à l'environnement en Bretagne : <http://www.reeb.asso.fr/>